



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Sud

Demande n° S3LI120000785

Domaine : Sciences, technologies, Santé

Mention : Biologie Environnement

## Présentation de la mention

La mention de licence Biologie Environnement de l'Université de Bretagne-Sud (UBS) existe depuis 1995. Elle a évolué au cours des différents contrats quadriennaux d'établissement et surtout suite à la mise en place du système LMD.

Dans la mention de licence en cours d'exercice, quatre parcours sont proposés : Biologie appliquée sur le site de Vannes, Biologie générale sur le site de Vannes, Sciences de l'environnement sur le site de Vannes et Biotechnologies à Lorient.

Cette demande de renouvellement propose :

- 1) la reconduction de trois parcours,
- 2) un changement d'intitulé pour le parcours Biologie appliquée,
- 3) l'ouverture d'un nouveau parcours intitulé Techniques d'analyses chimiques et biologiques en raison de la fermeture de la mention Chimie.

Ce parcours serait professionnalisant et de fait orienté vers la formation d'étudiants sortant principalement d'IUT et de BTS.

Cette mention de licence connaît un succès certain en termes d'inscrits puisque les étudiants qu'elle forme sont 180 en moyenne en première année (L1) puis entre 70 et 80 en deuxième (L2) et troisième année (L3).

Cette formation est unique sur ses thèmes au sein de l'UBS. L'objectif est de donner aux étudiants les compétences liées aux sciences du vivant et de l'environnement à un niveau généraliste tout en permettant une certaine spécialisation à travers les parcours proposés.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	172
Nombre d'inscrits en L2	78
Nombre d'inscrits en L3	72
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	18 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	30 %
% d'abandon en L1	21 %
% de réussite en 3 ans	75 % ?
% de réussite en 5 ans	3 % ?
% de poursuite des études en master ou dans une école	95 %
% d'insertion professionnelle	?



# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est très bien rédigé. Les informations sont claires et plutôt complètes. Un certain nombre d'annexes sont jointes au dossier qu'elles complètent. La fiche RNCP est complète tout comme l'Annexe Descriptive au Diplôme.

La formation est tout à fait en cohérence avec les débouchés qu'elle propose : poursuite d'études en master du même domaine, mais également insertion professionnelle dans les secteurs de l'environnement, de l'agroalimentaire, de la pharmacie, de la nutraceutique, des biotechnologies et des animations scientifiques. Les objectifs sont avant tout de donner aux étudiants une formation de base solide en sciences biologiques et en environnement. L'importante population étudiante permet d'alimenter l'offre dans ses divers parcours.

Les unités d'enseignement (UE) proposées sont conformes aux objectifs de la formation. Elles permettent aux étudiants de se former dans le domaine de la biologie et de l'environnement, mais également aux techniques de laboratoire. Tout au long du parcours de formation, les étudiants bénéficient d'une professionnalisation (UE d'ouverture sur le monde professionnel, stage obligatoire).

L'évaluation des connaissances des étudiants se fait par des examens terminaux et oraux. Les règles de compensation, permettant de rattraper une ou des UE non acquises, sont claires et ne dévalorisent pas le diplôme.

La mention doit se doter, au cours du prochain contrat quinquennal d'établissement, d'un dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants afin d'améliorer l'offre de formation et de mieux coller aux attentes de ceux-ci.

L'Université de Bretagne Sud mène une politique générale de mise en place de mesures anti-échec. Un dispositif de « guichet réussite » permet de suivre les étudiants (avec un enseignant référent) et il existe un Cycle d'Orientation et de Consolidation (COC) pour aider les étudiants en échec.

La majorité des étudiants (95 %) ayant obtenu la licence poursuit ses études en master. Quelques-uns intègrent des écoles d'ingénieurs. Durant leur formation de licence, les étudiants peuvent bénéficier d'une structure d'encadrement (SAI) s'ils souhaitent effectuer une partie de leurs études ou bien leur stage à l'étranger (Allemagne, Canada, Angleterre).

La mention de licence est gérée par un Comité de pilotage composé par les 8 directeurs des études. Toutefois, peu d'informations sont données sur le fonctionnement de ce comité. Le dispositif de suivi des étudiants et d'évaluation de la formation étant en cours de construction, l'équipe pilotant la mention n'a pas pu s'appuyer sur les résultats de ce type d'enquête.

- Points forts :

- Un bon encadrement des étudiants par un enseignant référent qui aide à la définition du projet personnel et professionnel de l'étudiant.
- Mise en place d'un dispositif permettant d'identifier et prendre en charge les étudiants en difficulté.
- Une préparation à l'insertion professionnelle par la réalisation d'un stage obligatoire, mais également par le suivi du projet personnel et professionnel au cours du cursus.
- Partenariats avec des universités étrangères.

- Points faibles :

- Il y a peu d'informations sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique : rythme des rencontres, conséquences sur le fonctionnement de la mention.
- Il n'y a pas d'information concernant les étudiants non diplômés.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



## Recommandations pour l'établissement

Le dossier est de très bonne qualité. Peut être faudrait-il renforcer l'information faite auprès des lycéens. De même, faudrait-il réfléchir à l'établissement de passerelles entre mentions ou vers des licences professionnelles.

Il serait intéressant de connaître ce que deviennent les étudiants non diplômés.

Le dispositif de suivi et d'évaluation de la formation qui est en cours de construction devrait également apporter des compléments d'information pour le pilotage de la mention.